

**SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le 24 du mois de SEPTEMBRE, le Conseil Municipal de la Commune de CLERY EN VEXIN, dûment convoqué, s'est réuni à 20 heures 30 en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jacques BEAUGRAND, Maire.

Nombre de membres en exercice : 11

Date de convocation : 19/09/2019

Présents : René PANNIER, Jérôme GUERIN, Carole LEGROS, Flore QUILLET-JACQUOT, Georges VIALON, Robert VISBECQ formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Philippe BODIO, Catherine CHEVALIER, Raymond THOMAS et Delphine ZECCA

A été désignée Secrétaire de séance : Flore QUILLET-JACQUOT

Une minute de silence est observée à la mémoire d'Eddie QUILLET-JACQUOT.

• **Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 27 juin 2019**

Le procès-verbal de séance en date du 27 juin 2019 est approuvé à la majorité.

**1.1. Budget Primitif 2019 COMMUNE : Décision Modificative n° 1**

Monsieur le Maire indique que suite à une augmentation des charges de la commune liée à l'achat du logiciel e.cimetière, au nouveau contrat de location du photocopieur de l'école, à l'augmentation du FPIC, à l'augmentation du nombre de souscriptions à la carte Imagine'R, il est nécessaire de prendre une décision modificative au BP 2019 de la commune afin d'augmenter les crédits des articles ci-afférents.

Après en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal, à la majorité,**

**PRENDRE ACTE et APPROUVE** la Décision Modificative n° 1 au Budget Primitif 2019 de la Commune comme suit :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 615221 : Bâtiments Publics	6 600.00	
D 6042 : Achat prestat° service sauf terrain		1 200.00
D 611 : Contrats prestations services		1 700.00
<b>Total D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>6 600.00</b>	<b>2 900.00</b>
D 739223 : FPIC		1 400.00
<b>Total D 014 : Atténuations de produits</b>		<b>1 400.00</b>
D 022 : Dépenses imprévues Fonct.		500.00
<b>Total D 022 : Dépenses imprévues Fonct.</b>		<b>500.00</b>
D 6713 : Secours et dots		1 800.00
<b>Total D 67 : Charges exceptionnelles</b>		<b>1 800.00</b>

**1.2. Budget Primitif 2019 ASSAINISSEMENT : Décision Modificative n° 1**

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative au BP 2019 de l'assainissement afin d'augmenter les crédits des articles 203, 45811 et 673.

Après en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal, à la majorité,**

**PRENDRE ACTE et APPROUVE** la Décision Modificative n° 1 au Budget Primitif 2019 de l'Assainissement comme suit :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61523 : Réseaux	7 000.00	
D 6156 : Maintenance	5 200.00	
<b>Total D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>12 200.00</b>	
D 203 : Frais d'études, de R & D et frais.		8 000.00
<b>Total D 20 : Immobilisations incorporelles</b>		<b>8 000.00</b>
D 2156 : Matériel spécifique d'exploitation	9 600.00	
D 2158 : Autres	8 000.00	
<b>Total D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>17 600.00</b>	
D 45811 : Dépenses à subdiviser par mandat		9 600.00
<b>Total D 45 : Opérations pour compte de tiers</b>		<b>9 600.00</b>
D 673 : Titres annulés sur ex antérieur		12 000.00
<b>Total D 67 : Charges exceptionnelles</b>		<b>12 200.00</b>

**1.3. Groupement de commandes pour l'opération « Maîtrise d'œuvre et Travaux pour les opérations de dépollutions liées à l'assainissement sur les communes de Cléry-en-Vexin et de Nucourt**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'historique du groupement de commandes pour l'opération AMO de dépollutions liées à l'assainissement sur les communes de Cléry-en-Vexin et de Nucourt et évoque la nécessité de poursuivre ce groupement de commandes avec la commune de Nucourt pour la maîtrise d'œuvre et les travaux.

Après en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal, à la majorité,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire de Cléry-en-Vexin à signer la convention ci-annexée de constitution du groupement de commandes et tous les actes modificatifs qui seraient nécessaires dans le cadre de cette opération,

**DECIDE** d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif de l'assainissement 2019.

**Questions diverses**

**Formulées par Monsieur le Maire**

- **MOE et Travaux** pour les opérations de dépollutions liées à l'assainissement sur les communes de Cléry et de Nucourt : Comme suite à la réunion du 16 septembre dernier avec la MOE et le SIARP délégué par la CCVC pour la gestion de l'assainissement suite au transfert de compétence au 1<sup>er</sup> janvier 2020, les travaux des réseaux d'assainissement sont pour l'instant à l'arrêt jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2020.
- **Réfection enrobé rue du Calvaire** : Courant octobre 2019, la CCVC fera les travaux de réfection de voirie dans la rue du Calvaire.

- Marquages au sol : Les bandes de stop situées rue du Calvaire et au bas de la rue de la Fontaine d'Ascot seront remises en peinture en suivant les travaux de réfection de l'enrobé. Les marquages des places PMR seront créés également.
- Aire de jeux : La société en charge de la réhabilitation de l'aire de jeux va être relancée afin de fixer une date de démarrage des travaux.

**Formulée par Carole LEGROS :**

- Sécurisation grande rue des Tavernes : Relancer la CCVC.

**Formulées par Jérôme GUERIN :**

- Fibre Optique : 90 % des logements de la commune sont désormais éligibles à la Fibre. Pour rappel, un forum a lieu le mercredi 25 septembre de 16h à 20h avec les opérateurs Fibre.
- Parvis Eglise : Etude d'une remise en gravillonnage du parvis et du parking en cours.
- Fête de Noël des enfants du village : La fin d'année approche rapidement. Le temps à la réflexion est lancé quant à l'organisation du Noël des enfants. Les propositions de spectacles transmises en mairie seront transférées aux membres de la commission « Enfance / Jeunesse ».

La séance est levée à 21h50.

**Flore QUILLET-JACQUOT**  
Secrétaire de Séance



**Jacques BEAUGRAND**  
Maire de CLÉRY EN VEXIN



Affiché le : - 1 OCT. 2019